MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU MINISTÈRE DES ARMÉES

ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 28 septembre 2026

Entretien de la ministre des Armées et des Anciens combattants, Catherine Vautrin, avec Helen McEntee, ministre des Affaires étrangères, du Commerce et de la Défense de l'Irlande

- **Le 28 septembre 2026, Catherine Vautrin s'est entretenue avec son homologue irlandaise, Helen McEntee, en marge du conseil des affaires étrangères en format défense, à Bruxelles (Belgique).**
- **Cet entretien a permis de saluer l'approfondissement de la coopération bilatérale de défense, structurée autour d'un engagement mutuel en faveur de la sécurité européenne et une coopération renforcée en matière d'armement.**
- **Dans ce contexte, l'Irlande a commandé le 17 septembre 2026 cinq radars de surveillance et de défense aérienne à Thales dans le cadre du Military Radar Programme.**
- **Les deux ministres ont également échangé sur les enjeux de sécurité euro-atlantique et les priorités de la présidence irlandaise du Conseil de l'Union européenne.**

Cet échange s'inscrit dans la continuité de l'entretien des deux ministres le 3 juin 2026, à Paris, en amont de la prise de présidence du Conseil de l'Union européenne par l'Irlande. Lors de cette rencontre, Catherine Vautrin et Helen McEntee s'étaient accordées sur le principe d'une feuille de route bilatérale dédiée au domaine de la défense, permettant de consolider une vision commune pour le développement de coopérations dans les domaines politico-militaire, opérationnel et capacitaire.

Aujourd'hui, les ministres ont pu faire un point d'étape sur les travaux menés sur le sujet. Catherine Vautrin s'est félicitée de la mise en place d'un attaché de défense permanent près de l'ambassade d'Irlande à Paris (75) dès cet automne.

Catherine Vautrin a salué la décision irlandaise de commander cinq radars de surveillance et de défense aérienne de la société Thales. Cette commande est réalisée dans le cadre d'acquisitions pilotées par la France via le dispositif French acquisition for strategic partners (FAST), mis en place par la Direction générale de l'armement (DGA) pour des acquisitions au nom et pour le compte des pays partenaires de la France. Les livraisons débuteront en 2027. L'Irlande disposera d'une capacité totale opérationnelle d'ici 2028.

Enfin, les ministres ont échangé sur les priorités de la présidence irlandaise de l'Union européenne, en particulier concernant les travaux du prochain cadre financier pluriannuel. Elles ont partagé leur appréciation de la situation relative aux menaces hybrides contre les pays européens, qui concernent notamment les espaces maritimes de la France et de l'Irlande. Elles ont également évoqué les enjeux de sécurité au Proche et Moyen-Orient, dont le Liban et la sécurisation des flux maritimes. Elles ont enfin renouvelé leur soutien à l'Ukraine, pour une paix juste et durable.

Crédit photo : ministère des Armées et des Anciens combattants

Le dispositif FAST :

Il a été mis en place afin de permettre aux États partenaires d'acquérir des équipements déjà acquis par la Direction générale de l'armement pour les forces françaises. FAST est un processus de gouvernement à gouvernement pour l'acquisition d'équipements militaires déjà qualifiés par la DGA, disponibles « sur étagère ». La DGA agit au nom et pour le compte de l'État partenaire.

Contact médias

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

60, boulevard du général Martial Valin

CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15